



COMMUNE DE
HEIMERSDORF

D'HEIM EM DORF

Bulletin trimestriel n°473 Janvier - Mars 2024



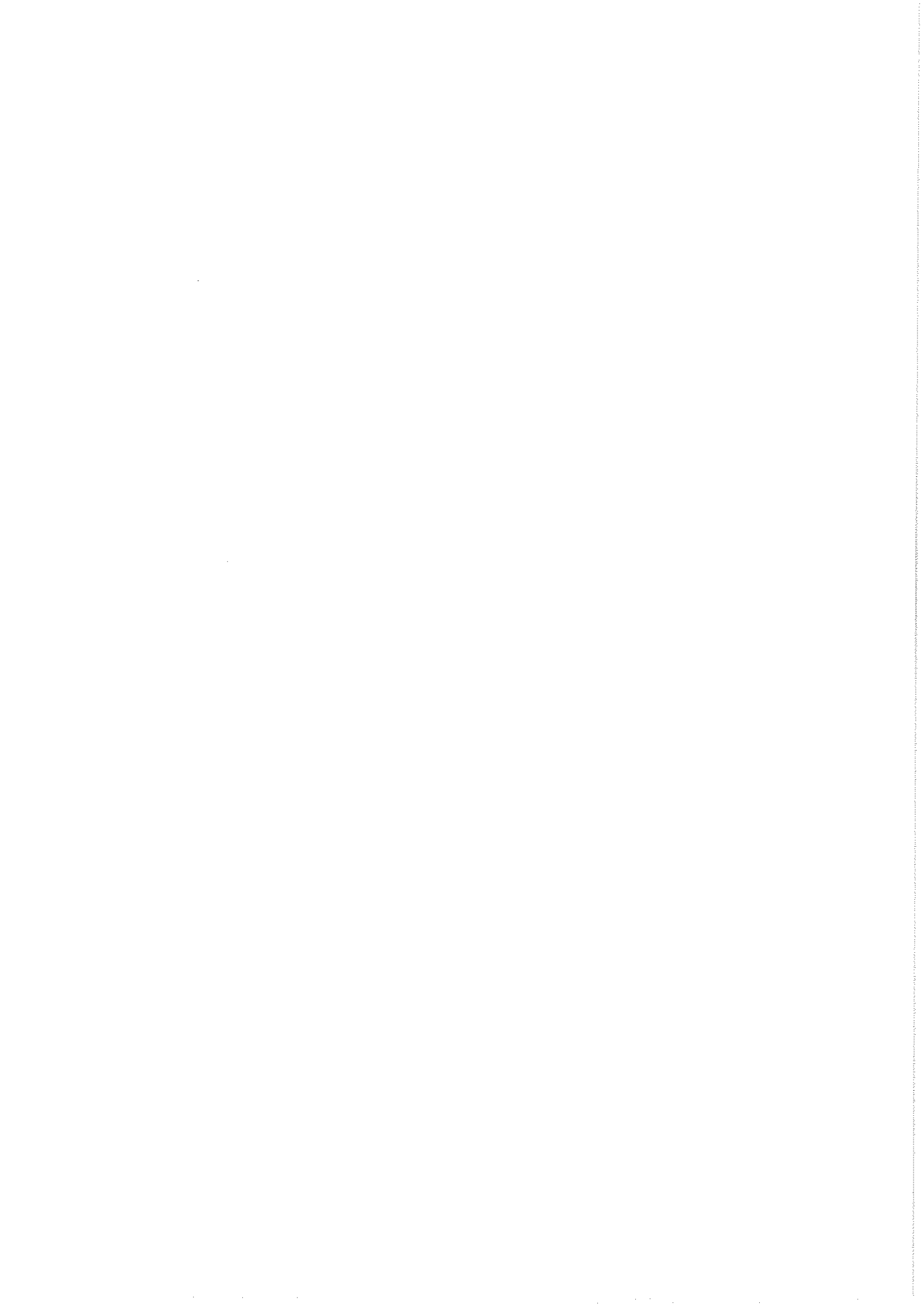
2024

Le Maire, les Adjoints,
les Conseillers Municipaux
ainsi que le personnel de
la Commune de
Heimersdorf

vous présentent leurs
meilleurs vœux de bonheur
et de santé pour cette
nouvelle année.



Bonne Année
2024





Le mot du Maire

En 2023, nous venons de vivre ces remous économiques, ces guerres qui ont éclatées sur notre planète, cette France qui perd ses repères et ses valeurs.

Mais une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour les autres, la majeure partie d'entre nous formule ces bonnes résolutions.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année, je vous laisse le soin de la remplir de toutes vos envies. Que 2024 vous apporte la santé et des moments de bonheur partagés. Qu'elle soit également porteuse de nouveaux espoirs, de nouveaux projets et de nouvelles victoires pour vous à titre personnel mais aussi pour notre superbe territoire.

La nouvelle année est également l'occasion de faire des remerciements. Je tiens ici à remercier le travail et l'engagement des associations et des habitants qui au quotidien contribuent au rayonnement de notre commune. Le lien entre la collectivité, et les associations est essentiel.

Je souhaite également remercier les agents de la commune qui œuvrent pour améliorer et faciliter le quotidien des habitantes et des habitants. Tout comme eux, l'équipe municipale est pleinement engagée pour le cadre de vie, pour la solidarité, pour maintenir le dynamisme de notre commune à tous les niveaux. Votre équipe d'élus continue sur le terrain à se mobiliser et s'activer pour répondre et anticiper vos besoins. Petit à petit, nous réalisons nos promesses de campagne et cela malgré le contexte difficile avec lequel nous devons composer.

Afin de vous exposer plus en détail les grandes lignes de ce qui a été fait, qui est en cours et ce qui reste à faire, mon équipe municipale et moi-même vous convions à la **cérémonie des Vœux du Maire qui aura lieu le vendredi 19 janvier 2024 à 19h30** à la salle polyvalente « A l'Orée du Bois ». C'est aussi l'occasion pour nous de vous rencontrer et de partager un moment convivial.

C'est une cérémonie ouverte à tous, alors nous vous attendons nombreux !

Bulletin communal : Merci René !

Une nouvelle page se tourne en ce début d'année. En effet M. René Brand nous a informés qu'il n'était plus en mesure de poursuivre son travail de rédacteur. Pendant de nombreuses années, il écrivait les articles des Donneurs de sang mais aussi ceux des randonneurs et d'ailleurs bien au-delà de l'existence de l'association. Je profite de cet édito pour remercier chaleureusement René pour le travail accompli tout au long de ces années et pour son engagement associatif sans faille.

Plan Communal de Sauvegarde

En ce début d'année nous allons devoir renouveler notre Plan Communal de Sauvegarde et dans ce cadre nous allons très certainement devoir solliciter votre aide.

De quoi s'agit-il ?

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réglementaire à disposition du Maire, permettant de se préparer et de faire face à des risques majeurs (séismes, inondations, canicules, risques nucléaires ou industriels, transport de matières dangereuses, pandémie, grippe aviaire, terrorisme...).

La rédaction du nouveau PCS doit se faire sous la responsabilité du Maire et devra être achevée dans le premier semestre 2024. Une commission communale va être nommée pour s'occuper de ce travail qui consistera dans un premier temps à recenser les vulnérabilités ainsi que les moyens humains et matériels mobilisables. C'est dans ce cadre que nous allons vous solliciter dans les prochaines semaines par l'intermédiaire d'un questionnaire que je vous inviterai à nous retourner.

Merci par avance.

Je vous laisse maintenant à la lecture du bulletin pour retrouver des images des fêtes de fin d'année et découvrir les événements à venir ainsi que les articles de nos différents rédacteurs.

Michel DESSERICH, votre Maire

Etat civil

Naissance



- Le 6 novembre 2023 est né **Milhan, Loïc BLANGENWITSCH**
Fils de Loïc BLANGENWITSCH et Rym DHIF, domiciliés au 4 rue des Roses.

Sincères félicitations et bienvenue à Milhan

Décès

- Le 21 octobre 2023, **Madame CARTELLE Sylvia, Renée, Marie**
née le 12 février 1964.

Sincères condoléances à la famille en deuil.



Anniversaire

- 80 ans** : le 14 novembre **Madame SCHALK Anne-Lise**
domiciliée 23 rue des Cèllets.

Sincères félicitations à Mme Schalk !

Mme Schalk Anne-Lise remercie M. le Maire et son Conseil Municipal pour la charmante attention lors de son anniversaire.

Service d'AIDE à la MOBILITÉ

Pour QUI ?

- Les personnes âgées de **75 ans ou plus**
- Les personnes en situation de **handicap** (sous conditions)

habitant le territoire de la **Communauté de communes SUNDGAU**

7H - 19H
DU LUNDI AU VENDREDI

	Tarif Aller	Tarif A/R
Intramuros	4 €	8 €
0-10 Km	7,50 €	15 €
10-20 Km	11,50 €	23 €
20-30 Km	16 €	32 €
> 31 Km	18 €	36 €

POUR ADHÉRER AU SERVICE CONTACTER VOTRE COM COM 03 89 08 36 20
accueil@cc-sundgau.fr

POUR RÉSERVER VOTRE TRAJET CONTACTER LES TRANSPORTS MOVEO 09 82 55 00 30
contact@moveo.online
du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Trajets uniquement au sein de la Communauté de Communes SUNDGAU

- Hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint Louis
- EHPAD Mulhouse / Sud Aisace

EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 25 septembre 2023

ONF : état prévisionnel des coupes saison 2023/2024.

Le programme prévisionnel des travaux d'exploitation pour la saison 2023/2024 ayant été présenté et débattu lors de la séance précédente du 19 juin 2023, M. Le Maire propose à l'assemblée de valider par délibération la proposition de l'ONF.

Coupes à façonner :

Parcelle 10.r	628 m ³
Parcelle 14.r	623 m ³
Parcelle 8.a	438 m ³
Chablis	150 m ³

Soit un total de 1839 m³ pour une recette brute prévisionnelle de 92 360 €

Dépenses d'abattage et façonnage	31 250 €
Débardage et câblage	18 300 €
Honoraires	5 353 €
Autre dépenses	100 €
Total des dépenses d'exploitation prévisionnelles :	55 003 €

Le bilan net prévisionnel est de 37 357 € HT

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer le Programme d'exploitation 2023/2024.

Adjudication de chasse 2024/2033 : signature de convention de gré à gré et désignation des membres de la commission communale de dévolution.

Le Conseil Municipal est informé des instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, et notamment le cahier des charges arrêté par le Préfet en date du 26 juin 2023.

Le Maire informe que M. François CURIE, actuel locataire de chasse et Président de l'Association de Chasse Saint Colomban Rossberg, a fait valoir son droit de priorité et souhaite renouveler son bail de chasse pour la période 2024-2033.

M. le Maire précise que le locataire de chasse a toujours fait preuve de bons comportements et que l'ensemble des utilisateurs du ban communal a toujours entretenu de bonnes relations.

Le Maire propose de donner la priorité au locataire sortant et d'établir avec lui une convention de gré à gré, sous couvert de l'obtention de l'agrément par la Commission 4C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la signature d'une convention de gré à gré avec le locataire pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 ;
- **CHARGE** M. le Maire de signer la convention sous couvert de la validation de la Commission 4C.

Désignation des membres de la commission communale de la chasse :

M. le Maire ainsi que M. Christian Schnebelen et Mme Marie-Christine Federspiel sont nommés membres de la commission consultative communale de la chasse.

Réunion du 13 novembre 2023

Attribution de subventions.

- Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Heimersdorf sollicite la Commune par courrier du 3 octobre 2023 pour l'attribution d'une subvention de 400€.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention de 400€ pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Heimersdorf.

- Association Sportive de Heimersdorf

La Collectivité européenne d'Alsace a attribué une subvention d'un montant de 483€ à l'association de basket en soutien aux jeunes licenciés sportifs du club ainsi que pour l'aide à la formation des bénévoles. M. le Maire propose d'attribuer la même somme à l'ASH.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention de 483€ pour l'Association Sportive de Heimersdorf.

Gestion de la forêt communale : prix du bois de chauffage.

M. le Maire fait lecture de la note envoyée par l'Office National des Forêts concernant le marché du bois d'industrie et la vente des stères en commune.

La filière du bois de chauffage se porte très bien. Le bois d'industrie connaît une forte augmentation des prix, ce qui induit une forte hausse également des prix du stère.

L'ONF préconise à la commune une augmentation du prix de vente des stères aux habitants pour éviter une concurrence déloyale vis à vis des marchands de bois bûches locaux. De plus, cet écart de prix pourrait aussi conduire à une forte augmentation des commandes, dégradant encore plus l'équilibre du budget forestier communal. Les commandes seraient aussi difficiles à assurer dû à un manque de main d'œuvre au sein des entreprises de travaux forestiers.

M. le Maire propose de suivre la préconisation de l'ONF et de fixer le prix du BIL à 62 € et le prix du stère à 70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable à cette proposition ;
- **ACTE** que le prix du BIL est fixé à 62€ et le prix du stère à 70€.

Réunion du 11 décembre 2023

PETR : convention de récolement des autorisations d'urbanisme.

Considérant que M. le Maire au nom de la Commune est compétent pour la délivrance des actes d'urbanisme ;

Considérant que l'instruction des autorisations du droit du sol fait l'objet actuellement d'une convention avec le service d'autorisation droit des sols du PETR du Pays du Sundgau ;

Considérant que l'article R. 462-7 du code de l'Urbanisme oblige le Maire à effectuer un récolement des travaux ;

Considérant que l'article R. 462-6 du code de l'Urbanisme donne la faculté pour le Maire de procéder à un récolement facultatif des travaux ;

Considérant que ces obligations requièrent des compétences techniques et juridiques particulières que le Maire ne peut assurer seul efficacement ;

Considérant que le suivi de ces autorisations peut donc être effectué avec l'aide d'un service de récolement ;

Considérant la délibération du conseil syndical du PETR du Pays du Sundgau en date du 4 octobre 2023, approuvant la création d'une nouvelle mission de contrôle de la conformité des travaux ;

Considérant la délibération du conseil syndical du PETR du Pays du Sundgau en date du 14 novembre 2023 approuvant le principe du financement du lancement du service de récolement par une participation financière des communes, proportionnelle à leur population ;

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5111-1 à L.5111-8) ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.461-1 à L.463-1), R.462-6 et suivants ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion à la nouvelle mission de récolement proposé par le PETR du Pays du Sundgau et adoptée lors des conseils syndicaux du 4 octobre 2023 et 14 novembre 2023 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention qui décrit le processus de récolement des autorisations d'urbanisme, précise les missions du service de récolement rattaché au service autorisations du droit des sols du PETR du Pays du Sundgau, la tarification des prestations et les modalités de remboursements ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte d'engagement et lancer toutes actions, communications ou promotions de cette opération ;
- **AUTORISE** le Maire à procéder à toute initiative et d'accomplir toute formalité pour mener à bonne fin l'opération.



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



C'est sous une météo pluvieuse que M. le Maire Michel DESSERICH et son équipe municipale ont accueilli samedi 11 novembre, au Monument aux Morts, les habitants du village pour la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Monsieur le Maire a salué la présence des anciens combattants de la FNACA, les représentants des Sapeurs-Pompiers et des JSP, les élus, les Présidents des associations villageoises, les enseignants, les élèves ainsi que toutes les personnes présentes à la cérémonie.



Après le dépôt de gerbe, et la lecture du message des ministres Sébastien Lecornu et Patricia Mirallès rappelant le centième anniversaire de la flamme du souvenir qui brûle depuis 100 ans sous l'Arc de Triomphe à Paris, un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France.

Les élèves de l'école communale accompagnés de leurs enseignants ont participé à la cérémonie en interprétant plusieurs chants dont La Marseillaise et en lisant le poème "Liberté" de Paul Eluard.

L'assemblée s'est retrouvée ensuite pour partager le verre de l'amitié à la salle de convivialité de la salle polyvalente.



Repas de Noël des Aînés

Environ 90 personnes se sont retrouvées dimanche 10 décembre 2023 à la salle polyvalente A l'Orée du Bois de Heimersdorf pour le traditionnel repas des Aînés organisé par la Commune.

Après l'apéritif et le discours d'accueil de M. le Maire, les convives ont pu apprécier le menu de Noël préparé par M. Royer, traiteur de Spechbach-le-Haut et servi par l'équipe des conseillers municipaux.

Le groupe des bricoleuses du village a, cette année encore, décoré les tables avec beaucoup d'originalité et d'imagination. Leur savoir-faire a été apprécié unanimement. Un grand merci à elles pour le temps qu'elles consacrent à embellir notre village !

Marie- Hélène, la conteuse, a disséminé ces petites histoires de Noël d'antan tout au long du repas. Un petit film de l'école a été diffusé et a créé la surprise pour le plus grand bonheur de tous. Emotions assurées !



Des nouvelles de l'école !

Armistice



Le samedi 11 novembre, à cette occasion, a eu lieu la cérémonie du souvenir de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Nous sommes allés chanter devant le monument aux morts, en présence des représentants de la Commune, des pompiers, de nos parents et de toutes les personnes qui ont souhaité s'associer à ce devoir de mémoire.

Les élèves de maternelle et de CP ont chanté « Enfant de paix ». Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont interprété « L'oiseau et l'enfant » ainsi que la Marseillaise. Les CM2 ont également récité un passage du poème « Liberté » de Paul Eluard. Monsieur le Maire a prononcé un discours pour nous expliquer la raison de cette cérémonie et son importance.

Malheureusement, la pluie s'est aussi invitée, et nous étions tous mouillés.

Nous avons tous été invités à nous rendre à la salle de convivialité. Ce moment, accompagné d'un apéritif, a permis aux petits et aux grands de prolonger la cérémonie en discutant, échangeant des points de vue et en jouant.

Camille : « J'ai aimé ce moment, on a joué et c'était bien ! »

Eva : « Je trouve qu'il est important de se souvenir des personnes décédées pendant la guerre, car c'est grâce à elles que nous avons les libertés que nous avons aujourd'hui. J'ai également beaucoup apprécié le moment où tout le monde s'est retrouvé dans la salle de convivialité. »



Texte rédigé par Camille, Eva et Louane S



La venue du Saint Nicolas



Le mardi 5 décembre, nous avons eu la surprise de voir venir Saint Nicolas dans notre école. Après avoir fait un tour en maternelle, il a aussi pris le temps de venir nous rencontrer. Nous en avons profité pour échanger quelques mots. Il nous a donné des conseils pour bien travailler à l'école et pour être sage avec nos parents. Il nous a rappelé l'importance du respect. Ensuite, nous lui avons chanté des chansons.

Ensuite, il nous a donné à chacun un manala. Il nous connaissait tous, il nous appelait par nos prénoms ! Il connaissait même le prénom de la maîtresse et il lui a aussi donné un manala ! Nous l'avons bien sûr tous remercié et après son départ, nous avons dégusté le manala !

Peut-être à l'année prochaine, Saint Nicolas !

Texte rédigé par Victor, Agathe, Maeva et Sami

La fête du 15 décembre : un moment chaleureux à partager

Cette année, notre traditionnelle fête de décembre a illuminé le vendredi 15, rassemblant élèves, parents, grands-parents, membres de la famille et amis dans la cour de l'école.

Sous le préau, les élèves des deux classes ont enchanté l'audience avec une variété de chants, célébrant à la fois Saint-Nicolas et Noël, dans plusieurs langues : français, allemand, espagnol et anglais.

Dans la salle de motricité, les élèves de maternelle et de CP ont présenté un spectacle. Ensuite, le directeur a animé une session musicale sous le préau.

Cette soirée a été agrémentée de vin chaud, chocolat chaud, viennoiseries, soupes et pâtisseries, ajoutant une touche délicieuse à l'événement.

Un grand bravo à tous les élèves pour leur implication remarquable !



Un séjour palpitant à Orbey !

Du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2024, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 s'embarquent pour une aventure exceptionnelle à la Chaume à Orbey !

Départ en autobus : Lundi 8 avril, ce sera le grand départ en autobus vers de nouvelles découvertes et expériences enrichissantes.

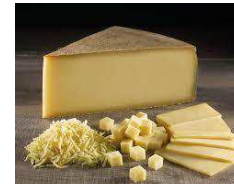


Au programme : L'excitation est à son comble avec une multitude d'activités au menu : astronomie, randonnée, orientation, escalade et découverte de la flore locale avec la fabrication d'un herbier.

Des soirées thématiques inoubliables : Chaque soir, place à la magie avec des soirées à thème variées : plongée dans les étoiles, retour aux jeux d'époque, ambiance casino coopératif, et même une soirée disco pour danser et s'amuser tous ensemble.

Vivre ensemble et partager : Ces cinq jours seront l'occasion parfaite pour partager repas, chambres, et surtout apprendre à vivre en harmonie les uns avec les autres.

Des actions pour diminuer les coûts du séjour : Les élèves et leurs parents s'investissent dans différentes actions pour diminuer le coût du séjour. La vente de chocolats a déjà eu lieu, merci à tous ceux qui ont contribué ! En février, une vente de fromages suivra le même principe.



Une soirée événementielle pour collecter des fonds :

Le samedi 9 mars, la scène de notre salle polyvalente accueillera Monsieur Rino Lombardi pour une soirée musicale inoubliable. Une opportunité à ne pas manquer, avec un repas délicieux à la clé (toutes les informations sont disponibles sur le flyer joint au bulletin). Cette soirée est organisée par les parents des élèves et l'Association Sportive de Heimersdorf – Jura Alsacien Basket.

Vous l'aurez compris, les élèves comptent sur vous !

Quelques commentaires d'élèves qui témoignent de leur enthousiasme :

Méline : « J'ai tellement hâte d'y être ! »

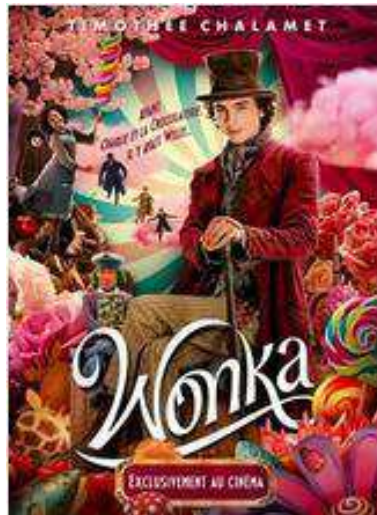
Louane L : « Orbey, j'ai trop hâte pour dormir avec mes copines ! »

Louna : « Découvrir tant de choses à la Chaume, ça va être génial ! »

C'est un projet qui donnera des souvenirs mémorables à nos élèves !

Texte rédigé par Louna, Mathéo, Méline et Louane L

Une sortie au cinéma



Le jeudi 21 décembre, tous les élèves de l'école se sont rendus au cinéma pour visionner un film.

Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 sont allés voir le film Wonka. L'histoire raconte la jeunesse de Willy Wonka, l'extraordinaire inventeur, magicien et chocolatier de l'univers féérique de Charlie et la chocolaterie de Roald Dahl.

Le film dure une heure cinquante-six minutes et nous étions seuls dans la salle.

Dans ce film, nous avons ressenti plusieurs émotions : de la joie, de la tristesse, de la peur. Mais nous avons aussi bien rigolé.

Tous les élèves sont unanimes, ce film est vraiment génial ! Nous tenons donc à remercier la Commune pour ce très beau cadeau de Noël !!! MERCIIIII.



Texte rédigé par Lola, Lucie et Éléna



Sapeurs-Pompiers Heimersdorf



Une nouvelle année vient de démarrer et permettez moi au nom de l'ensemble des sapeurs-pompiers de Heimersdorf de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé.

Un évènement marquant de cette année pour le corps aura été la magnifique cérémonie du 14 juillet où une partie de l'effectif de notre centre a été mis à l'honneur avec la remise de médailles d'ancienneté et une montée en grade :

- Médaille d'honneur pour 40 années de service, échelon Grand Or pour le sergent honoraire Burger Claude
- Médaille d'honneur pour 30 années de service, échelon Or pour le caporal-chef Heinis David
- Médaille d'honneur pour 20 années de service, échelon argent Argent pour le caporal Heinis Frédéric
- Médaille d'honneur pour 10 années de service, échelon Bronze aux caporaux Betscha Kathy, Lambalot Gael et Liégeois Rémi
- L'adjudant Kuster Yann a été nommé au grade d'adjudant-chef

Je félicite encore une fois l'ensemble des récipiendaires et les remercie pour leur engagement au service de la population du village.

Cette année aura aussi été marquée la reprise des manifestations pour notre amicale. Nous tenons à vous remercier pour votre présence en nombre pour notre bal du 14 juillet et notre loto.

En fin d'année nous sommes passés parmi vous pour la vente de notre calendrier qui cette année est sur le thème du cinéma. Merci pour votre accueil et votre générosité.

Je tiens également à remercier monsieur le Maire ainsi que toute l'équipe communale pour leur engagement et leur soutien afin d'acquérir et renouveler du matériel d'intervention.

Comme chaque année, il est aussi le temps de faire le bilan de l'année écoulée et je veux revenir sur l'activité opérationnelle. Celle-ci a été stable par rapport à 2022. Nous avons été déclenchés 37 fois au courant de cette année pour des demandes de secours.

Une forte majorité des interventions concernent le secours à personne qui continue de prendre une place de plus en plus importante dans l'activité des corps de première intervention.

En 2023, nous n'avons heureusement pas connu de sinistre majeur sur la commune.

A ce temps passé en intervention il convient de rajouter les exercices qui permettent d'effectuer de la formation continue et perfectionner les acquis.

Ceci nous permet d'intervenir avec efficacité et en toute sécurité tout au long de l'année en revoyant des techniques de désincarcération, de lutte contre les incendies, de secours à personne...

L'effectif du corps est actuellement de 8 sapeurs-pompiers, comme je le fais annuellement, je vous sollicite pour venir grossir nos rangs afin de pouvoir maintenir ce premier maillon de la chaîne de secours si important dans des situations où chaque minute gagnée auprès de la victime peut être déterminante.

Depuis cette année il est possible de rejoindre les pompiers pour ne faire que des missions de secours à personne. Ce qui vous permet d'être rapidement opérationnel lorsque vous rejoignez nos rangs. En effet, après une formation de 5 jours, vous pourrez prendre part aux interventions de secours à personne. Si vous souhaitez plus d'informations je vous invite à me contacter au 06-43-62-01-48.

Nous disposons également de 8 jeunes sapeurs-pompiers qui suivent leur cursus au sein de la section JSP de Hirsingue et qui pourront dans les années qui viennent monter dans les camions et prendre notre relève. Il est possible de devenir JSP dès l'âge de 11 ans.

STATISTIQUES 2023

52 demandes de secours pour le CPI Heimersdorf en 2023 qui se répartissent comme suit :

Incendie	1
Prompts secours	24
Accident de circulation	2
Nid de guêpes	6
Interventions diverses	4

*Lieutenant Manuel Sanner
Chef de corps*

ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE POUR UNE SEULE MISSION !

Le secours et les soins d'urgence aux personnes

Vous êtes volontaire ?
REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS

+ d'infos www.sdis68.fr

UDSP HAUT-RHIN
UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS POMPIERS

SAPEURS POMPIERS HAUT-RHIN
INCENDIE SECOURS



BASKET SAISON 2023-2024



Le bilan à la mi-saison pour nos équipes

Toutes les équipes de jeunes engagées en compétition ont à ce jour terminé la première phase de ce championnat 2023-2024. C'est l'occasion de faire un bilan à mi-saison avant la 2^{ème} phase de championnat qui débutera dès le week-end du 6-7 janvier 2024 pour certaines équipes.

Que ce soit dans la section féminine ou dans la section masculine, les résultats de la première phase sont excellents. Cela récompense le travail assidu et le sérieux lors des entraînements et est une juste reconnaissance pour les entraîneurs et les jeunes.

Le JURA ALSACIEN BASKET a réussi à placer dans les catégories U13 à U18 pas moins de 5 équipes au niveau 1 qui est le plus haut niveau départemental, étant précisé que 2 nouvelles équipes supplémentaires jeunes vont être engagées en compétition pour ce championnat de 2^{ème} phase. Celles-ci viennent s'ajouter aux 15 équipes de jeunes déjà engagées en championnat 1^{ère} phase en plus de l'école de basket composée de 40 U7. BRAVO !!!

Voici un court résumé pour les équipes engagées en compétition :

Section jeune masculine

U17 masculins

Une équipe U17 était engagée en championnat 1^{ère} phase au niveau 2 et a terminé à la 1^{ère} place de sa poule en étant invaincue après 8 matchs joués. Elle a gagné son accession au niveau 1 et elle évoluera dans la poule unique du niveau 1 composée de 6 équipes.

Une 2^{ème} équipe de U17 vient d'être engagée en compétition dans cette catégorie pour le championnat 2^{ème} phase et évoluera dans la poule B du niveau 2.



U15 masculins

2 équipes sont engagées en championnat.

Les 2 équipes ont réalisé une très bonne 1^{ère} phase de championnat.

L'équipe 1 évoluera dans la poule A du niveau 1 et l'équipe 2 dans la poule A du niveau 3.



U13 masculins

2 équipes sont engagées en championnat.

Là aussi, les 2 équipes ont réalisé une très bonne première phase.

L'équipe 1 évoluera dans la poule B du niveau 1 et l'équipe 2 dans la poule B du niveau 3.



U11 masculins

2 équipes sont engagées en championnat et ont affiché de bons résultats sur la première phase de championnat.

L'équipe 1 jouera dans la poule A du championnat 2^{ème} phase composée de 8 équipes.

L'équipe 2 évoluera dans la poule B du championnat 2^{ème} phase composée de 7 équipes.



Section jeune féminine

U18 féminines

1 équipe est engagée en compétition.

L'équipe évoluera au niveau 2 en championnat 2^{ème} phase dans une poule composée de 7 équipes.



U15 féminines

Une équipe U15F qui s'est entraînée en première phase participera au championnat de la 2^{ème} phase en évoluant dans la poule A du niveau 2 composée de 6 équipes.



U13 féminines

2 équipes sont engagées en compétition.

L'équipe 1 a terminé 1^{ère} ex-aequo au niveau 1 dans le championnat 1^{ère} phase et évoluera en 2^{ème} phase dans la poule A du niveau 1 composée de 6 équipes.

L'équipe 2 a terminé 1^{ère} dans sa poule au niveau 2 dans le championnat 1^{ère} phase et a gagné son accession au niveau 1 dans la poule B. Elle évoluera dans cette poule sauf si la demande de jouer au niveau 2 formulée par les dirigeants du JAB est acceptée par les instances du CD68.



U11 féminines

2 équipes sont engagées en compétition.

Les 2 équipes ont réalisé une très bonne 1^{ère} phase en affichant une sacrée progression.

L'équipe 1 évoluera dans la poule A du championnat 2^{ème} phase composée de 8 équipes.

L'équipe 2 évoluera dans la poule D composée de 8 équipes aussi.



Section mixte

U9

3 équipes étaient engagées en championnat 1^{ère} phase.

Celles-ci ont été reconduites pour la 2^{ème} phase de championnat.

L'équipe 2 évoluera dans la poule A, l'équipe 1 dans la poule D et l'équipe 3 dans la poule G



U7

Une section U7 s'entraîne d'en chacun des 2 clubs qui composent le JURA ALSACIEN BASKET. Les babys ont déjà participé à des plateaux et ont marqué leurs premiers paniers officiels. Ils participeront encore à d'autres plateaux organisés lors des prochains mois. Les progrès affichés sont très encourageants pour la suite.



Tous ces résultats sportifs sont prometteurs pour la suite des différents championnats qui s'annonce passionnante !

Le bilan à la mi-saison pour nos équipes seniors

Section senior masculine

Equipe 1

L'équipe fanion réalise un sans-faute pour l'instant et est toujours invaincue dans son championnat de DM3 malgré les blessures de plusieurs joueurs. L'objectif fixé de monter en DM2 à l'issue de la saison est toujours d'actualité.



Equipe 2

L'équipe 2 composée de jeunes joueurs évoluent dans la poule B en DM4. La plupart de ces joueurs découvrent le championnat sénior. L'équipe a remporté une victoire pour l'instant. Le travail produit aux entraînements paiera et portera ses fruits.



Equipe 3

L'équipe 3, composée d'un mix entre d'anciens et de jeunes joueurs, a pour l'instant gagné 2 matchs et se situe en milieu de classement dans son championnat en poule C de DM4.



Section senior féminine

Equipe 1

L'équipe fanion féminine a connu une première partie de saison difficile. L'objectif sera de faire bonne figure en 2^{ème} phase.



Equipe 2

L'équipe 2 a remporté 2 victoires sur les 4 matchs joués pour l'instant. L'objectif sera de poursuivre la bonne dynamique en intégrant petit à petit les jeunes joueuses surclassées.



Section senior mixte en loisir

Nos seniors de la section loisirs s'entraînent tous les mercredis soirs dans une bonne ambiance.



Comme en première phase, nous vous attendons toujours aussi nombreux pour encourager nos joueuses/joueurs !

Une école d'arbitrage dynamique

Afin de former au mieux les futurs arbitres officiels, le JAB a mis les moyens pour encadrer comme il faut la bonne dizaine d'arbitres qui composent son école d'arbitrage. Grâce à un encadrement par des arbitres expérimentés, ceux-ci apprennent les bases avec une formation de qualité essentiellement axée sur la pratique.

3 jeunes issus de l'école d'arbitrage sont entrain de suivre la formation départementale et passeront leur examen départemental en ce début d'année 2024.



Une coach academy innovante

Ce projet innovant de former les entraîneurs de demain grâce à un encadrement de qualité a été mis en œuvre depuis cette saison et rencontre un véritable engouement auprès des jeunes et des séniors. Ceci est très prometteur pour la suite.



Une boutique attrayante

Officiellement lancée lors de la soirée de remise des nouveaux maillots pour les 270 licenciés, la boutique connaît un véritable succès avec une forte demande. Celle-ci contribue à la bonne dynamique du JAB en offrant aux licenciés et aux supporters la possibilité de s'équiper avec des articles d'un très bon rapport qualité-prix.



Une soirée mémorable

Plus de 500 personnes étaient présentes à la soirée de remise des nouveaux maillots pour toutes les équipes en présence des élus, des partenaires et des encadrants du JAB. Celle-ci a connu un véritable succès qui récompense le travail conséquent fourni pour l'organisation parfaite de cet événement



Un bel événement à venir

En partenariat avec l'école des Abeilles, le JAB organisera le samedi 9 mars 2024 une soirée dansante avec RINO. Vu le nombre important de places qui sont déjà réservées, nul doute que cette manifestation affichera complet et permettra à ses participants de passer un bon moment musical. Pour les inscriptions, voir les modalités sur les flyers distribués et sur les réseaux sociaux. La recette espérée pour l'organisation de cette manifestation permettra de poursuivre nos efforts pour la formation des jeunes.

Le JAB vous souhaite une BONNE ANNEE 2024 avec tout ce qu'il faut pour qu'elle soit un bon millésime !

pour le Jura Alsacien Basket, les dirigeants du JAB

Pourquoi et comment protéger les forêts ?



Les forêts, poumon vert de notre planète, sont primordiales à l'équilibre de la vie. Tout d'abord, elles sont des lieux de promenades, de repos et de loisirs pour de nombreuses personnes.

Mais elles sont aussi le refuge de nombreuses espèces animales et végétales.

Et en absorbant une partie du gaz carbonique, elles sont la principale alliée de l'homme contre le réchauffement climatique.

Or, de nos jours, la déforestation n'a jamais été aussi forte. Des milliers d'arbres sont abattus chaque jour et des milliers d'hectares de forêts disparaissent chaque année.

Afin de protéger la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique, il est important d'agir pour protéger les forêts.

Les forêts sont en danger

De nos jours, les forêts sont en danger et les menaces sont nombreuses. Il y a des menaces naturelles qui proviennent des insectes ou des maladies qui peuvent atteindre les végétaux. Mais pour la plupart, celles-ci viennent de l'Homme et de la forte demande en terres pour l'exploitation forestière et l'agriculture.

Pourquoi les forêts sont essentielles ?

Lutter contre la déforestation est capital car les forêts sont essentielles à notre équilibre. Elles sont le poumon vert de notre planète, un allié dans la lutte contre le réchauffement climatique et participent quotidiennement à l'amélioration de la qualité de l'air que nous respirons. Mais les forêts sont avant tout le milieu naturel de nombreuses espèces végétales et animales. Des espaces verts indispensables pour l'épanouissement et le développement de la biodiversité.

Des réservoirs pour la biodiversité

La forêt est un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales. Et chaque forêt à travers le monde possède une biodiversité qui lui est propre. 80% de la biodiversité terrestre mondiale est présente dans les forêts.



Et la biodiversité forestière est particulièrement riche. Les forêts sont en effet des écosystèmes complexes. Elles sont composées de multiples êtres et organismes vivants comme des espèces végétales, des espèces animales mais aussi des champignons, des levures et des bactéries. Car derrière des espèces emblématiques ou faciles à voir comme les arbres, les mammifères ou les oiseaux, se cachent plusieurs milliers d'espèces. Toutes ces espèces participent, à des degrés très divers, à la vie de l'écosystème. C'est pourquoi, pour la richesse des espèces qui y vivent, les forêts comptent parmi les plus grands réservoirs de biodiversité de la planète.

Comment protéger les forêts à son niveau ?

Protéger les forêts doit être une action commune au niveau mondial. Afin de lutter contre la déforestation, des actions doivent être mises en place sur tous les continents. Mais il est aussi possible d'agir à son niveau en s'investissant dans des projets de reforestation ou bien en consommant différemment. Consommer de façon responsable et durable est en effet l'une des premières actions que chaque citoyen peut mettre en place afin de protéger les forêts.

Consommer autrement pour lutter contre la déforestation

Plantation de palmier à huile, élevage bovin, champs de culture de soja ou encore coupe de bois de chauffage font partie des activités qui ont le plus grand impact sur la déforestation.

En modifiant notre façon de consommer, nous pouvons participer à notre échelle à la lutte contre la déforestation. En favorisant des produits d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, nous protégeons nos forêts.

Pour le bois de chauffage par exemple, il est important de sélectionner un fournisseur durable. En France, les labels FSC et PEFC permettent d'acheter du bois issu d'une gestion forestière durable et qui ne participe pas à la déforestation. Ces labels garantissent que pour chaque arbre abattu, un autre est planté. De nos jours, la présence d'huile de palme dans les produits est clairement indiquée. Ainsi, il est facile d'identifier les produits qui participent à la déforestation et à la destruction des habitats naturels de nombreuses espèces. Il suffit de prendre le temps de lire les étiquettes pour sélectionner les produits respectueux de l'environnement.

Soutenir des projets de reforestation

La lutte contre la déforestation doit s'accompagner d'actions de reforestation. La reforestation consiste en le reboisement d'une forêt. C'est pourquoi, la grande majorité des projets de reforestation ont lieu dans des zones impactées par la déforestation.

Il existe de nombreuses associations ou ONG qui s'investissent dans des projets de reforestation. Ces derniers visent à restaurer ou recréer des écosystèmes forestiers afin de favoriser la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique.

Ces associations proposent aux particuliers de soutenir leur projet en finançant la plantation d'un ou plusieurs arbres.

Conclusion

Protéger les forêts des ravages de la déforestation doit devenir une de nos priorités pour les années à venir. En effet, les forêts sont indispensables à l'équilibre de notre planète. À travers le monde, elles sont le refuge d'une biodiversité riche et unique faite de milliers d'espèces végétales et animales. Elles sont de véritables puits à CO₂ et participent à améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Enfin, les forêts sont aussi de réels remparts face aux catastrophes climatiques.

*Cet article est une reproduction de l'article du même nom publié sur le site www.idverde.fr
Article proposé par Danielle Messmer Specklin.*

La Grue cendrée (Grus grus)

Aujourd'hui, nous allons parler de la « Grue cendrée (Grus grus) »

La Grue cendrée est certainement le plus grand oiseau que l'on peut observer en France, avec 1m à 1,20 m de longueur pour 2,20 m d'envergure et pas moins de 6 kg. Elle peut vivre jusqu'à 42 ans.



En France, elle n'est que de passage, mais il arrive que quelques individus passent l'hiver dans notre pays.

Dans le passé, la Grue cendrée allait jusqu'en Afrique. Depuis quelques années, un bon nombre a choisi de se poser dans le sud de la France durant la saison froide. L'Aquitaine et la Camargue sont les principaux sites d'hivernages. D'autres régions comme le Centre et le marais Poitevin les intéressent tout autant. Toutefois, la majorité de ces oiseaux continue leur migration jusqu'en Espagne. La population la plus importante des grues qui passent par la France niche en Suède, en Norvège et dans les pays baltes. Depuis peu, un petit nombre niche à nouveau en Lorraine. Jusqu'au début du 19^{ème} siècle, la Grue était probablement un nicheur assez répandu en France. Puis, elle a connu une forte régression due à la chasse et aux destructions des milieux humides, jusque dans les années 1960 à 1970. Période durant laquelle elle a été protégée. Le nid est construit au sol, sur des îlots, des bandes de sable au milieu d'immenses étendues d'eau, comme le Lac du Der en Champagne. La femelle pond deux œufs, rarement un troisième, qu'elle couve pendant 30 jours. Les jeunes sont aptes à voler au bout de 90 jours. Son alimentation est variée. En période estivale se sont les mollusques, les vers, les insectes et les petits vertébrés qui sont au menu et durant la saison hivernale, son repas est composé de végétaux, de graines ou de racines.

Il arrive que cet oiseau traverse le ciel alsacien lors de sa migration. Effectivement, entre 50 et 100 grues cendrées passent au-dessus de nos têtes durant les mois d'octobre et novembre en direction du sud. Le retour vers le nord aura lieu de février à mars. Au retour, les oiseaux sont pressés de retrouver leurs sites de nidifications, donc les arrêts seront brefs. Le plus important à ce moment, c'est de pouvoir assurer la reproduction, car l'été est très court dans les latitudes nordiques. Comme les cigognes, elles utilisent les vents ascendants pour effectuer leur long périple migratoire. C'est une économie d'énergie très utile.

En mars 1998, j'ai vu passer 4 grues cendrées à Heimersdorf. Un petit groupe de 23 individus avait survolé notre commune le 7 novembre 2022. Début mars 2023, un groupe d'une quarantaine d'oiseaux volait en direction de Hirsingue, venant de Bisel.

Les plus belles observations, je les ai faites au Lac du Der en Champagne. Là-bas des dizaines de milliers de grues offrent aux ornithologues un ballet féérique au lever ainsi qu'au coucher du soleil. Leur chant sonore et puissant indique leur imminent passage avant même qu'on ne les voit. Par groupes de 10, 20, 40, 50, 60, 100 et allant à plus de 200, elles volent au-dessus de nos têtes, relativement bas. L'observation se fait depuis la digue, endroit propice et idéal pour la photo. En journée, elles quittent

le Lac pour aller se nourrir dans les champs et les prairies aux alentours. Le soir elles reviennent au Lac pour y passer la nuit.

Si lors de notre séjour en Champagne le mois dernier, nous avons pu observer plus de 23 000 grues cendrées, ce nombre est insignifiant par rapport aux plus de 200 000 individus comptés à la même période par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en 2019.



Photo ci-dessus : une centaine de grues cendrées tournoient dans le ciel avant de venir se poser au lac.



Sur cette photo : un vol en forme de « V ». Beaucoup d'espèces se déplacent de cette façon, oies, canards etc.

Pour les passionnés d'oiseaux, le Lac du Der est un site idéal en période de migration, situé en Champagne-Ardenne au sud de St-Dizier. C'est le plus vaste lac artificiel de France avec ses 4 800 ha et ses 77 km de rives. Il accueille bien évidemment d'autres oiseaux, une multitude d'espèces, parfois même quelques raretés.

*Article et photos Christian DIEBOLT,
membre de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)*

Notre histoire

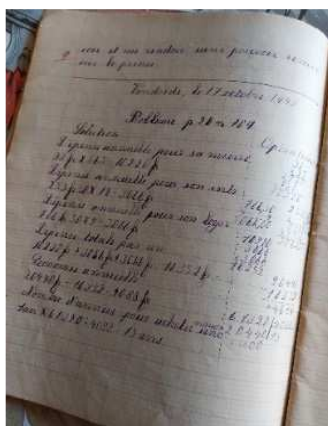
SCHUAL UND SCHUALER EM DORF (suite)

Autrefois, l'école était bien différente :

- Les écoles n'étaient pas mixtes : les filles étaient séparées des garçons.
- Le jour de repos était le jeudi.
- Les garçons portaient une blouse (souvent grise), les filles un tablier.
- Les enfants travaillaient sur des pupitres en bois.

Sur chaque pupitre, il y avait un trou pour incérer l'encrier.

- Pour écrire, les enfants utilisaient un porte-plume qu'ils trempaient dans l'encrier.
- Ils rangeaient leur matériel dans un plumier.



Pages d'un cahier d'une élève

Année 1947



- Les maîtres utilisaient un tableau vert (ardoise) et écrivaient avec une craie.



Le 1^{er} instituteur, engagé dès **1793** par le Maire, François Joseph MUNCH, à l'école communale de Heimersdorf, s'appelait **Joseph HARTMANN**, suivi en 1833 de **François Antoine GINCK**. Tous deux ont également assuré le secrétariat de mairie.

M. GINCK avait suivi les cours de l'Ecole Normale de Colmar où il avait obtenu son brevet de capacité le 04.09.1834. Né dans le village le 10.02.1815, il était le fils de l'instituteur Ignace et de Marie Victoire Hoschgy. Il était le frère d'Anne Marie Ginck (1^{ère} sage-femme diplômée de Heimersdorf), épouse de Junker Joseph, garde forestier et s'est marié avec Anne Marie Bohler en 1843.

Nous n'avons aucun témoignage de l'enseignement allemand de 1870 à 1918.

En 1918, et ce pour une vingtaine d'années, les écoliers alsaciens ont de nouveau suivi l'enseignement français.

En 1940, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine au troisième Reich a encore obligé les petits Alsaciens à pratiquer la langue de Goethe.

En 1944-1945, **M. ROTH**, imposant par sa taille et son autorité, était le maître des garçons de Heimersdorf.

En 1945, après la libération, les écoliers alsaciens ont réintégré l'éducation nationale française et donc réappris le français, interdit sous l'occupation.

L'instituteur d'après-guerre était

M. Charles ANTONI, originaire de Kaysersberg.



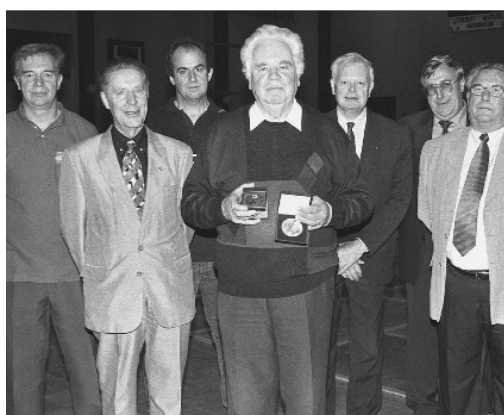
Dès 1959, c'est **M. Roger MATTERN** qui a mis ses compétences d'instituteur au service des enfants de Heimersdorf où il a été Directeur d'école.

Il était également secrétaire de mairie, toujours au service de la population, investi et disponible, sans jamais compter ses heures de travail.

Il était aussi le rédacteur du bulletin « D'heim em Dorf ».

Fin des années 1950, il a créé l'ASH (Club de basket de Heimersdorf). Son amour du sport l'a poussé à vouloir faire briller ce club qui, au fil des années, a enrichi son palmarès en atteignant le championnat d'Alsace en 1978, puis en remportant le titre de champion de France FSCF à Guidel en 1997.

M. Mattern est né le 23 septembre 1930 à Bischheim (67) et nous a quittés le 8 août 2011 à l'âge de 81 ans.



M. Mattern honoré pour son engagement pour le basket de Heimersdorf.



Equipe de basket Année 1974

**Article rédigé par Marie-Claire Sahn (née Jelsch) et Béatrice Bucher (née Schueller)
qui vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.**

Communauté de paroisses « Cœur du Sundgau »

Messes du 6 janvier au 7 avril 2024

(sous réserve d'éventuels changements)



Cœur du **Sundgau**
Communauté de paroisses

Samedi 6 janvier	18h Hirtzbach
Dimanche 7 janvier	10h Ruederbach
Samedi 13 janvier	18h Bettendorf
Dimanche 14 janvier	10h Heimersdorf 17h30 Hirsingue (Chapelle)
Samedi 21 janvier	18h Grentzingen
Dimanche 22 janvier	10h Feldbach

Samedi 27 janvier	18h Ruederbach	<i>changement</i>
Dimanche 28 janvier	10h Hirtzbach 17h30 Hirsingue (Chapelle)	
Samedi 3 février	18h Heimersdorf	
Dimanche 4 février	10h Bettendorf	Saint Blaise
Samedi 10 février	18h Riespach	
Dimanche 11 février	15h Ruederbach	Dimanche de la santé
Mercredi 14 février	17h Ruederbach (enfants) 19h Heimersdorf	Cendres
Samedi 17 février	18h Feldbach	
Dimanche 18 février	10h Grentzingen	
Samedi 24 février	18h Hirtzbach	
Dimanche 25 février	10h Ruederbach 17h30 Hirsingue	
Samedi 2 mars	18h Bettendorf	
Dimanche 3 mars	10h Heimersdorf	
Samedi 9 mars	18h Hirtzbach	
Dimanche 10 mars	10h Grentzingen 17h30 Hirsingue	Repas carpes frites Bettendorf
Samedi 16 mars	18h Riespach	
Dimanche 17 mars	10h Heimersdorf	
Samedi 23 mars	16h Ruederbach (enfants) 18h Ruederbach	Rameaux
Dimanche 24 mars	9h30 Feldbach 9h30 Grentzingen	Rameaux
Mardi 26 mars	19h30 Heimersdorf	Célébration pénitentielle
Jeudi 28 mars	20h Heimersdorf	Jeudi Saint
Vendredi 29 mars	10h Bettendorf (enfants) 15h Bettendorf Riespach 18h Hirsingue	Vendredi Saint
Samedi 30 mars	20h Hirtzbach	Vigile pascale
Dimanche 31 mars	10h Bettendorf 10h Feldbach 17h30 Hirsingue	Pâques
Samedi 6 avril	18h Heimersdorf	
Dimanche 7 avril	10h Riespach	

Contacts :

- Père Vincent Fréchin : 06.80.08.77.30
- Presbytère : 03.89.40.51.62

Personne relais de Heimersdorf : Mme Nicole Muller

Informations pratiques



MAIRIE

2, rue de Ruederbach

68560 HEIMERSDORF

Tél 03 89 40 51 51

heimersdorf.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.heimersdorf.fr

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 9h à 11h30
- Mardi : 16h à 18h
- Jeudi : 9h à 11h30

Permanence du Maire sur rendez-vous.

Ecole élémentaire *Les Abeilles* : 03 89 07 14 80

Trésorerie d'Altkirch : 03 89 40 01 97

Conciliateur de justice du tribunal judiciaire de Mulhouse

Permanences à Hirsingue

les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois à la Mairie
de 8h30 à 11h30 (tél 03 89 40 50 13)

Prendre rendez-vous sur www.justice.fr

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier Avenue du 8^e régiment de Hussards

BP 19 – 68131 ALTKIRCH Cedex

Tél 03 89 08 36 20

Tri et déchets : 03 89 08 36 24 bien-trier@cc-sundgau.fr

Eau (dysfonctionnement du réseau d'eau ou fuite) : 03 89 25 83 21 canalisations@cc-sundgau.fr

Questions Urbanisme : 03 89 40 24 24 ads@cc-sundgau.fr

Enfance et Jeunesse : 03.89.25.53.86 enfance@cc-sundgau.fr

Collecte des déchets

<u>Ordures ménagères</u>	<u>Cartons/papiers</u>	<u>Biodéchets</u>
Janvier Lundis 8 et 22	Janvier Lundis 15 et 29	Tous les lundis matins
Février Lundis 5 et 19	Février Lundis 12 et 26	
Mars Lundis 4 et 18	Mars Lundis 11 et 25	

HORAIRES DECHETERIES

Pour les 3 déchèteries ALTKIRCH, ILLFURTH et WALDIGHOFFEN :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le mardi à Illfurth ;
le **samedi** de 9h à 18h en continu.

Permanence Ligue contre le Cancer

Depuis le 6 octobre 2022, la Communauté de Communes a ouvert une permanence de la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin, **tous les jeudis de 9h à 12h30 au pôle médico-social Les Tilleuls**, 1 ruelle des Tilleuls à Altkirch.

Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec Madame Véronique PATAT au 06 80 35 23 37 ou veronique.patat@ligue-cancer.net

Le guichet France Services à Ferrette vous accueille

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h- 12h et 13h-16h

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h-17h

L'espace Robelin est situé au 5 rue du Colonel Robelin à Ferrette

Vous pouvez joindre le guichet France Services au 03.67.24.68.04 ou par courriel ferrette@france-services.gouv.fr

